

June 2023 Better Jobs Ontario (BJO) Program Guideline Update Overview

NOC 2021 Updates

Effective June 2023, the BJO Guidelines will use the National Occupation Classification (NOC) 2021 system. Previous guidelines referenced the NOC 2016 system.

This will impact multiple facets of the BJO program, including eligibility, suitability, eligible skills training, labour market research and application assessment.

	NOC 2016	NOC 2021
NOC levels	Included NOC skill levels A, B, C and D	Includes NOC Training, Education, Experience and Responsibilities (TEER) categories 0-5
NOC codes	4-digit codes	5-digit codes (the second digit of the code indicates the TEER category)
Definition of a low-level skill job	NOC D	NOC TEER category 5
Eligible Skills Training	NOC B or C, with some NOC A (per Fast Track Addendum)	NOC TEER category 2, 3, or 4, with some category 1 listed in the Fast Track Addendum

NOC 2021 Impact

Low-level skill job

Because some occupations have changed NOC levels, the updated definition of a low-level skill job impacts considerations around eligibility and suitability (based on the individual's employment history).

Occupation-Specific NOC Level Adjustments

Some occupations have moved up or down in NOC levels with the 2021 system. This means that some occupations that were previously eligible for skills training are no longer eligible. Similarly, some occupations that were previously NOC C have now been deemed NOC TEER category 5, meaning they now fit the definition of an interim job.

Please refer to the [Government of Canada National Occupation Classification website](#), [NOC 2016 to NOC 2021 Concordance tables](#) and program guidelines during all application assessments.

Other Guideline Updates

1. University level training is eligible under the Fast Track Stream (and regular stream).
2. References to Local Community Priorities have been removed from the guidelines and fast track addendum.

Case Management System (CaMS) Updates

Effective June 19, 2023, CaMS drop-down menus regarding NOC skill level will include the 5-digit NOC 2021 codes and names (no longer the 4-digit NOC 2016 codes).

References/Resources

[NOC 2016 to NOC 2021 Concordance tables](#)

[Government of Canada National Occupation Classification website](#)

[Employment Ontario Partner's Gateway \(EOPG\) - Better Jobs Ontario](#)

Aperçu de la mise à jour des lignes directrices du programme Meilleurs emplois Ontario (MEO)

Mise à jour de la CNP 2021

À partir de juin 2023, les lignes directrices du programme MEO utiliseront le système de classification nationale des professions (CNP) 2021. Les lignes directrices précédentes faisaient référence au système de la CNP 2016.

Cela affectera de nombreux aspects du programme MEO, notamment les critères d'admissibilité et de pertinence des candidatures, la formation professionnelle admissible, la recherche sur le marché du travail et l'évaluation des candidatures.

Influence de la CNP 2021

Emploi avec peu de compétences de base : étant donné que certaines professions ont changé de niveau dans la CNP, la définition actualisée d'un emploi avec peu de compétences de base a une incidence sur les considérations relatives aux critères d'admissibilité et de pertinence des candidatures (sur la base des antécédents professionnels de l'individu).

Ajustements des niveaux de la CNP en fonction des professions : certaines professions ont vu leur niveau augmenter ou diminuer dans le système de la CNP 2021. Cela signifie que certaines professions qui étaient auparavant admissibles à la formation professionnelle ne le sont plus. De même, certaines professions qui étaient auparavant classées dans la catégorie C sont désormais classées dans la catégorie FEER 5 de la CNP, ce qui signifie qu'elles correspondent désormais à la définition d'un emploi temporaire. Veuillez consulter le [site Web de la Classification nationale des professions du gouvernement du Canada](#), les [tableaux de concordance de la CNP 2016 à la CNP 2021](#) et les lignes directrices du programme pendant l'évaluation de toutes les demandes.

Autres mises à jour des lignes directrices

Les formations de niveau universitaire sont admissibles dans le cadre du volet Parcours express (et du volet régulier).

Les mentions aux secteurs prioritaires pour les communautés locales ont été supprimées des lignes directrices et de l'addenda du volet Parcours express.

Mise à jour du Système de gestion des cas (SGC)

À compter du 19 juin 2023, les menus déroulants du SGC concernant les niveaux de compétence de la CNP comprendront les noms et les codes à 5 chiffres de la CNP 2021 (et non plus les codes à 4 chiffres de la CNP 2016).

Références et ressources

[Tableaux de concordance de la CNP 2016 à CNP 2021](#)

[Site Web du gouvernement du Canada sur la classification nationale des professions](#)
[Espace partenaires Emploi Ontario \(EPEO\)](#)
[— Meilleurs emplois Ontario](#)

	CNP 2016	CNP 2021
Niveaux CNP	Niveaux de compétence A, B, C et D	Inclut les catégories FEER, de formation, études, expérience et responsabilités 0 à 5
Codes CNP	Codes à 4 chiffres	Codes à 5 chiffres (le deuxième chiffre du code indique la catégorie FEER)
Définition d'un emploi avec peu de compétences de base	Niveau D	Catégorie FEER 5
Formation professionnelle admissible	Niveau B ou C, avec des éléments du niveau A (selon l'addenda du volet Parcours express)	Catégorie FEER 2, 3, ou 4, avec des éléments de catégorie 1 listés dans l'addenda du volet Parcours express